

RAPPEL DE PRODUIT POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Date publication : 03/04/2025

Date fin d'affichage : 03/05/2025

LA SOCIÉTÉ **Auchan** RAPPELLE **Rôti Orloff**

Ce produit a été vendu au **rayon traditionnel** dans votre magasin **Auchan SUPER BLANQUEFORT LA RENNEY** du **27/03/2025** au **02/04/2025** inclus.



POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

Type de non conformité : **Présence de Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)**

Préconisations à prendre en considération :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Si vous détenez un produit concerné par ce rappel, nous vous demandons de :

- ne plus le consommer,
- de le rapporter en magasin pour un remboursement.

CONTACT

- Pour plus d'informations : **05 56 35 12 54**

Partagez ces informations autour de vous

Surtout si vous savez que le produit rappelé a été offert, loué ou vendu à quelqu'un d'autre.